



Canton de Limours

Arrondissement de Palaiseau

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📧 01 64 58 81 58

Monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU TRENTE SEPTEMBRE DEUX MILLE QUINZE

L'An Deux mille quinze et le mercredi trente septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la Présidence de : Monsieur **ARTORÉ** Alain, Maire

Présents :

Messieurs **DOS SANTOS** Carlos, **GAUTIER** René, **GIARD** Jean-Claude, **KHOURY** Alain, **LABEAUT** Gilles, **MORLET** Thomas, et Mesdames **BOUQUETY** Isabelle, **MONNERAT** Cathy, **PAILLANCE** Chantal.

Absents représentés :

Madame **PLESEL-LION** Peggy donne pouvoir à Madame **MONNERAT** Cathy

Absents :

Messieurs **CHARENTREUIL** Daniel, **MENDEZ** Joseph,

Madame **LOPEZ** Anabelle

Monsieur **MORLET** Thomas est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

- Demande de fonds de concours à la CCPL
- Reversement de la taxe locale sur la consommation finale d'électricité
- Questions diverses.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte l'ajout d'une délibération.



Canton de Limours

Arrondissement de Palaiseau

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58

Monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>



DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA CCPL

Monsieur le Maire expose la proposition de la CCPL de faire bénéficier aux communes membres d'un fonds de concours résultant des excédents conjoncturels de 2014. Pour Courson Monteloup la somme s'élève à 8600 €

Le fonds de concours doit correspondre à des travaux dont tous les habitants de la Communauté de Communes du Pays de Limours puissent bénéficier.

L'association de Tennis de Courson Monteloup a fait une demande de construction d'un mur d'entraînement. Ce projet pourrait entrer dans le cadre du fonds de concours.

Malheureusement, aucun devis n'a pu être présenté.

De ce fait le Conseil Municipal décide de ne pas prendre de décision et d'attendre le montant des travaux pour se prononcer.

DEMANDE DE VERSEMENT DE LA TAXE LOCALE SUR LA CONSOMMATION FINALE DE L'ELECTRICITE

A compter du 1^{er} janvier 2016, la Communauté de Communes du Pays de Limours percevra pour les communes membres de moins de 2000 habitants le produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité.

Auparavant chaque commune fixait son coefficient, sur les 10 communes de moins de 2000 habitants 5 n'avaient pas institué la TLCFE (dont Courson-Monteloup) et 5 avaient des coefficients allant de 4 à 8,12.

La CCPL propose d'appliquer un coefficient de 6 pour les 10 communes. Elle prévoit de reverser à hauteur de 99% le produit de cette taxe aux communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte le reversement à la commune de la Taxe Locale sur la Consommation Finale d'Électricité à la CCPL, et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

TAUX IMPOSTITION TERRAIN BATI / NON BATI

Les membres du Conseil Municipal demandent si des administrés ont été impactés par la permutation de la nature des terrains non bâtis en bâtis et leurs taux d'imposition. A ce jour aucune réclamation n'a été portée à la connaissance de Monsieur le Maire.

ELAGAGE

Les membres du Conseil Municipal ont remarqué le débordement des haies végétales le long du Château et du Golf.

Un courrier va être envoyé aux responsables.

Fin de séance 22h30